

**Extrait du Registre des Délibérations
 du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort**

SEANCE DU 15 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 1er mars 2024

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
Présents :		
CA Saint-Lô Agglo : Mme Nicole GODARD, M. Antoine AUBRY, M. Philippe BRIARD, M. Éric FOLLAIN, M. Jacques CLAIRAUX, M. Dominique QUINETTE, M. Laurent PIEN, M. Pascal LANGLOIS, Mme Morgane BUISSON, Mme Sylvie LEBLOND, M. Jean-Yves LETESSIER, M. Valentin GOETHALS, M. Patrick SIMON, M. Claude JAVALET, M. Gaétan SALAGNAC (suppléant de M. Denis LECLUZE), Mme Virginie METRAL (à partir de la délibération 2024-06)	X	X
CC Villedieu Intercom : M. Charly VARIN, M. Pascal RENOUF, M. Daniel TOURGIS (suppléant de M. Michel LHULLIER), M. Serge BOSSARD (suppléant de M. Jean LE BEHOT)	X	X
CC Coutances Mer et Bocage : M. Rémi BELLAIL (suppléant de Mme Aurélie GIGAN), Mme Corinne CLEMENT		X
CC Côte Ouest Centre Manche : M. Christophe GILLES		
CC Baie du Cotentin : Mme Marie-Agnès HEROUT(jusqu'à la délibération n°2024-05), M. Hubert LHONNEUR, Mme Céline LAUTOUR, M. Dominique MESNIL (suppléant de Mme Valérie MILLOT),	X	X
Pouvoirs : Mme Lydie BROTON a donné pouvoir à M. Claude JAVALET, Mme Virginie METRAL a donné pouvoir à M. Eric FOLLAIN (Saint-Lô Agglo) jusqu'à la délibération n°2024-05 (CA Saint-Lô Agglo) ; M. Nicolas GUILLAUME a donné pouvoir à M. Charly VARIN ; M. Loïck ALMIN a donné pouvoir à M. Christophe GILLES (CC Côte Ouest Centre Manche) ; Mme Marie-Agnès HEROUT donne pouvoir à Mme Céline LAUTOUR à partir de la délibération n°2024-06		
Excusés : Mme Chantal LELAVECHEF, M. Michel LEBLANC (CC Baie du Cotentin) ; M. Loïc RENIMEL, M. Jérôme VIRLOUVET, Mme Evelyne MASSICOT (CA Saint-Lô Agglo) ; M. Samuel PACEY (CC Villedieu Intercom) ; M. Damien PILLON (CC Côte Ouest Centre Manche) ; M. Hubert GUILLOTTE (CC Coutances Mer et Bocage)		
Nb de délégués en exercice : 38		
Nb de délégués titulaires présents : 21		
Nb de délégués suppléants présents : 5		
Nb de pouvoirs : 4		
Nb de votants : 30		

M. Antoine AUBRY a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2024-06 : Approbation du budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 a été transmis aux délégués avec la convocation pour cette Assemblée. Ce projet prévoit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	19 021 233,43
Dépenses – virement à la section d'investissement	455 156,91
TOTAL DEPENSES	19 476 390,34
Recettes	19 389 791,32
Résultat reporté	3 836 224,61
TOTAL RECETTES	23 226 015,93
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	5 690 335,50
Dépenses – restes à réaliser 2023	80 770 ,79
TOTAL DEPENSES	5 771 106 ,29
Recettes	4 346 774,19
Résultat de l'exercice précédent	969 175,19
Recettes – virement de la section de fonctionnement	455 156,91
TOTAL RECETTES	5 771 106,29
TOTAL BP 2024	
Dépenses	25 247 496,63 €
Recettes	28 997 122,22 €

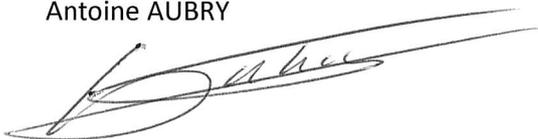
Ceci exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical approuve le budget primitif proposé pour l'année 2024.

Ainsi délibéré en séance,
Le 15 mars 2024

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Antoine AUBRY



Le Président,

Laurent PIEN



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : **22 MARS 2024**

Mis en ligne le : **25 MARS 2024**